

Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN)

Répertoire numériques détaillé

Fonds personnel

Fonds Raymonde Picuch FS/41

Par Maud Le Fichant, étudiante en master 2 « histoire et métiers des archives » à l'Université
d'Angers

Sous la direction d'Élise Mavraganis, archiviste interfédérale de la CFDT

Service des Archives interfédérales de la CFDT

Juin 2010

Sommaire

INTRODUCTION	3
FICHE ISAD (G)	3
<i>Zone d'identification</i>	3
<i>Zone du contexte</i>	3
<i>Zone du contenu</i>	4
<i>Zone des conditions d'accès et d'utilisation</i>	5
<i>Zone des sources complémentaires</i>	6
<i>Zone du contrôle de la description</i>	9
FICHE ISAAR (CPF)	10
<i>Zone d'identification</i>	10
<i>Zone de la description</i>	10
<i>Zone des relations</i>	11
PLAN DE CLASSEMENT	13

Introduction

Fiche ISAD (G)

Zone d'identification

Référence : FS/41

Intitulé : Fonds Raymonde Piecuch

Dates extrêmes : 1991-2007.

La majeure partie des documents couvre la période 1997-2007. En effet, entre 1999 et 2006, Raymonde Piecuch exerce la fonction d'élue au Bureau national confédéral. Parallèlement, entre 1997 et 2007, elle anime la commission socio-pédagogique.

Niveau de description : Le niveau de description choisi est l'article.

Importance matérielle et support de l'unité de description :

Le fonds se compose de 22 articles répartis dans quatre boîtes, ce qui représente un métrage linéaire de 0, 46 m.l. Le fonds comprend 17 cahiers tenus par Raymonde Piecuch lorsqu'elle occupait la fonction d'animatrice de la commission socio-pédagogique.

Zone du contexte

Nom du producteur :

Il convient de se reporter aux fiches décrivant les producteurs établies suivant la norme ISAAR (CPF).

Histoire administrative / Notice biographique :

Il convient de se reporter aux fiches décrivant les producteurs établies suivant la norme ISAAR (CPF).

Historique de la conservation :

L'ensemble des documents étaient conservés dans les bureaux du SGEN dans l'immeuble des fédérations, situé avenue Simon Bolivar à Paris. Ce fonds était intégré à l'arrière du SGEN.

Modalités d'entrée :

Raymonde Picuch a trié les archives de la commission socio-pédagogique en isolant les pièces qu'elle a considérées comme étant les plus intéressantes. Elle y a ajouté les documents se rapportant aux séances du Bureau national confédéral auxquelles elle a assisté en tant qu'élue BNC. Le versement aux archives interfédérales n'a pas été effectué par elle. Le bordereau de versement a été rédigé par Naïma Benachou le 18 mars 2008. Cette dernière a intégré ces documents au versement du secteur politique éducative. Considéré comme les papiers personnels de Raymonde Picuch, le fonds qui porte désormais son nom n'a fait l'objet d'aucun contrat, ni de don, ni de dépôt.

Zone du contenu

Présentation du contenu :

Les documents de séance, débattus en assemblée, permettent au lecteur d'appréhender le contexte idéologique des réunions du Bureau national confédéral. En tant qu'animatrice de la commission socio-pédagogique, Raymonde Picuch a participé à plusieurs manifestations et colloques. De ces participations, elle a conservé des notes manuscrites et les dossiers de l'auditeur. Ces documents mettent en relief la réflexion du SGEN en l'inscrivant dans une pensée pédagogique plus large. Le fonds Picuch est singulier. En effet, la grande partie des documents retrace la réflexion de la commission socio-pédagogique entre 1997 et 2007. L'historien peut y trouver matière à une recherche sur l'évolution de la réflexion et les pratiques pédagogiques en France. Quant au sociologue, il peut s'intéresser aux conséquences des problèmes de société comme la violence par exemple sur l'institution scolaire. Les notes prises par Raymonde Picuch lors des bureaux nationaux confédéraux sont intéressantes dans la mesure où elles montrent une vision à la fois fédérale et personnelle dans les débats confédéraux. Elles viennent compléter celles prises par les permanents confédéraux et des autres fédérations. Confrontées, elles mettent en avant les divergences, les crispations, les consensus. Les cahiers de notes de Raymonde Picuch sont une source unique pour le chercheur qui pourra y trouver un ressenti sur les réunions, sur les idées défendues par les uns et les autres.

Tris et éliminations :

Des doubles et les versions successives des notes, documents préparatoires identifiables et les articles découpés dans la presse fédérale ont été éliminés, ce qui représente un métrage d'environ 0,08 m.l.

Accroissements :

Le fonds est clos. Son existence est liée à la personnalité et à l'engagement de Raymonde Picuch, décédée aujourd'hui, qui a choisi les documents qu'elle souhaitait verser.

Mode de classement :

La première partie regroupe les dossiers qui ont trait à la commission socio-pédagogique. Ils contiennent les prises de notes de Raymonde Picuch, les notes de politique éducative, la correspondance, les contributions aux débats thématiques, les résolutions du congrès. Enfin, sont rassemblées les archives rendant compte des activités confédérales au sein du Bureau national confédéral dans la rubrique intitulée « élue au Bureau national confédéral. On y trouve les notes manuscrites, les ordres du jour ainsi que les documents de séance.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Statut Juridique : archives privées

Accessibilité :

L'ensemble du fonds est consultable sur place. Les archives du SGEN étant des archives privées, aucune contrainte ni obligation légale, sauf pour le respect de la vie privée, n'intervient en matière de communication, c'est à l'organisation syndicale de les définir. L'archiviste des fédérations, en accord avec la Commission exécutive du SGEN, a fait le choix de s'aligner sur ceux appliqués aux archives publiques et définis dans la loi du 15 juillet 2008. Les documents qui sont dès leur création librement communicables le restent une fois versés au service des archives, tels que les titres de la presse fédérale. Pour les autres archives, un délai de 25 ans à partir de la date de création est appliqué. Toutefois, le secrétaire général de la fédération peut accorder une dérogation à titre personnel avant la fin de ce délai.

Conditions de reproduction :

La reproduction des archives est possible mais payante. Cependant, les documents endommagés ou fragiles, les unités archivistiques munis d'une couverture rigide et les documents consultables par dérogation ne peuvent être reproduits.

Langue des documents : Les documents sont en langue française.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

L'ensemble des documents du fonds est en bon état. Le fonds comprend 17 cahiers avec une couverture souple à spirales.

Instruments de recherche : Ce répertoire numérique détaillé a été rédigé en 2010.

Zone des sources complémentaires

▪ **Sources complémentaires conservées dans le service d'archives interfédérales**

Le chercheur pourra consulter le reste du fonds SGEN conservé par le service des archives interfédérales :

- Les fonds personnels de militants du SGEN :
 - FS/41 : fonds Raymonde Piecuch.
 - FS/42 : fonds Jean Lecuir.
- Les archives cotées de FS/2 à FS/29 des bordereaux de versement et FS/43.
- Les archives de la politique éducative dans le premier et second degré cotées en FS/1.
- Les archives cotées de 1 à 1838 du récolement.
- La collection des publications du SGEN cotée en SP.

▪ **Sources complémentaires conservées dans le service d'archives confédérales**

Il est également possible de consulter les documents conservés par les archives confédérales concernant les relations entre la confédération et les fédérations. Le chercheur peut se diriger vers les articles suivants :

- CH/5/121 : relations entre la confédération et les fédérations Cheminots, Transports, VRP, Banques, Ingénieurs et Cadres, PTT, SGEN, Banques et sécurité sociale (1953-1957).
- CH/7/331 : relations entre la confédération et les fédérations du Bâtiment et du Bois et la fédération de l'enseignement privé (FEP) et le SGEN (1962-1970).
- CH/8/2252 : relations entre la confédération et le SGEN (1966-1979).

▪ **Sources complémentaires conservées dans des services d'archives publiques**

Le chercheur peut également consulter les archives des syndicats locaux conservés dans leurs bâtiments et celles déposées dans les services d'archives publiques.

- 150 J : Fonds de la section vosgienne du SGEN-CFDT. Ce fonds contient des délibérations du conseil syndical, des documents concernant les élections professionnelles et les taux de syndicalisation du premier degré ainsi que des périodiques. Il est conservé aux archives départementales des Vosges.
- 84 J 1-60 : Syndicat Général de l'Education Nationale (SGEN-CFDT). Le fonds contient les statuts, les comptes rendus de réunions et assemblées générales, les documents concernant les congrès, les listes des adhérents, des revues de presse, des bulletins. Il est conservé aux archives départementales du Territoire de Belfort.
- 1 J 1471 / 1-22, 1 J 1578 / 1-11 : Archives du SGEN. Il est conservé aux archives départementales du Nord. Le fonds contient des publications, de la documentation syndicale, les comptes rendus du Bureau national et de la Commission permanente.

▪ **Sources complémentaires conservées au Centre d'histoire du travail à Nantes**

Le chercheur peut aussi se tourner vers le Centre d'histoire du travail à Nantes. Il peut y trouver des fonds qui se rapportent au syndicalisme enseignant.

- CAC 1-22 : Fonds Claude Cachet. Ce fonds contient des revues et livres qui ont trait au syndicalisme enseignant. On peut trouver aussi des circulaires et des tracts du SNETP-

CGT, SNETAA-FEN et du SNLC-FO.

- CM 1-34 : Fonds Claude Menet. Il contient des publications de syndicats enseignants, notamment le SNI.
- OMN 1-346 : Fonds Jacques Omnès. Il contient des documents sur le SNES, le SNI-PEGC, la FEN. On trouve des publications, des textes de congrès nationaux, des circulaires ainsi que des documents de syndicats locaux.
- POP 1-43 : Fonds Maurice Poperen
- HER 1-60 : Fonds Philippe Herblot. Il contient des publications de syndicats enseignants.
- HES 1-15 : Philippe-Jean Hesse. Il contient des publications syndicales enseignantes.

Bibliographie

- **Ouvrages sur la CFDT**

BRANCIARD, Michel. *Histoire de la CFDT : soixante-dix ans d'action syndicale*. Paris, La Découverte, 1990, 365 p.

GEORGI, Frank. *L'invention de la CFDT : 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*. Paris, CNRS éditions, 1995, 651 p.

HAMON, Hervé., ROTMAN, Patrick. *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, 1984, 456 p.

- **Ouvrages sur le syndicalisme enseignant**

MOURIAUX René, *Le syndicalisme enseignant en France*, Paris, PUF, 1996, 127 p.

GEAY Bertrand, *Le syndicalisme enseignant*, Paris, La Découverte, 2005, 122 p.

- **Ouvrages sur le SGEN**

GEORGES Jacques, *Le pari du SGEN. Brève histoire : 1934-1995*, SGEN-CFDT, Paris, 1995.

JEANPIERRE, Laurent, « Paul Vignaux, inspirateur de la « Deuxième gauche » : récits d'un exil français aux Etats-Unis pendant la Seconde guerre mondiale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 60, 2000, p. 48-56.

Ouvrage collectif, *Paul Vignaux. Un intellectuel syndicaliste*, Syros Alternatives, Paris, 1988, 226 p.

SINGER Madeleine, *Histoire du SGEN 1937-1970. Le syndicat général de l'Education nationale*, Presses Universitaire de Lille, Lille, 1987, 670 p.

SINGER Madeleine, *Le SGEN. Des origines à nos jours*, Editions du Cerf, Paris, 1993, 354 p.

SINGER Madeleine, *Dictionnaire biographique du SGEN (1937-1968)*, cédérom édité par les Éditions de l'Atelier, 2004.

Zone du contrôle de la description

Notes de l'archiviste : Ce répertoire numérique détaillé a été rédigé par Maud Le Fichant, étudiante en Master 2 professionnel Histoire et métiers des archives à l'Université d'Angers, sous la direction d'Élise Mavraganis, archiviste interfédérale.

Règles ou conventions :

Cet instrument de recherche a été rédigé selon la norme générale et internationale de description archivistique ISAD (G), selon la norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles ISAAR (CPF) et selon les recommandations de l'ouvrage suivant :

NOUGARET (Christine), GALLAND (Bruno), *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, La Documentation française, 1999, 259 p.

Date de la description : mai 2010

Fiche ISAAR (CPF)

Zone d'identification

Type d'entité : personne physique

Forme autorisée du nom : Raymonde Piecuch

Zone de la description

Dates d'existence : 19 juillet 1946-26 décembre 2009

Histoire, lieux, fonctions et activités :

Née le 19 juillet 1946 à Perne-en-Artois (Pas-de-Calais), elle est la fille d'un mineur de fond. Après un baccalauréat scientifique, elle s'oriente vers des études littéraires et s'inscrit en hypokhâgne. Titulaire d'une licence en lettres modernes et du CAPES, elle commence à enseigner en tant que maître auxiliaire. Affectée dans des lycées, elle se voit confier les classes de première d'adaptation. Férue de pédagogie, elle s'implique fortement dans l'enseignement. Passionnée par la réflexion sur la pratique du métier d'enseignant et la dimension sociale de l'éducation, elle participe à une pléthore de discussions, rencontres, séminaires, stages, colloques au sein d'associations pédagogiques ou sociales, notamment au sein d'École et Société. D'abord séduite par les idées de Mai 68, elle s'engage au SNES. Elle le quitte en 1983 au profit du SGEN. Rapidement, elle se voit confier des responsabilités. Elle assure le suivi des enseignants du Supérieur, des ITA-Bib et de la Recherche. En 1987, elle devient secrétaire régionale puis en 1992, secrétaire nationale et enfin de 1995 à 2007, secrétaire générale adjointe de la fédération. De 1997 à 2007, elle assure la fonction d'animatrice de la commission socio-pédagogique. Pendant 15 ans, Raymonde Piecuch joue un rôle majeur au sein du Conseil supérieur de l'éducation en portant la voix du SGEN. De 1998 à 2006, elle est élue membre du Bureau national confédéral et reçoit la charge de représenter le SGEN dans cet organe. Elle prend sa retraite de l'Éducation Nationale en 2007 mais continue son engagement syndical. Elle trouve au sein de l'IREA, dont elle devient la vice-présidente en 2007, le prolongement logique de son militantisme. Elle participe de ce fait encore à la réflexion du SGEN et plus largement à celle de la communauté éducative. Son engagement aux *Cahiers pédagogiques* comme élue au conseil d'administration du CRAP va lui aussi dans ce sens. Installée à Frouard en 1978, Raymonde Piecuch s'engage en 2008 dans l'équipe municipale de sa commune. On lui confie

la délégation de l'éducation et des affaires scolaires. Elle décède le 26 décembre 2009.

Contexte général :

En 1983, elle adhère au SGEN-CFDT alors en plein renouveau dans sa réflexion syndicale. Cette période est marquée par de nombreuses réformes de l'Éducation nationale, contre lesquelles elle s'engage en proposant des alternatives au sein du SGEN.

Zone des relations

Fonctions occupées	Nom des collectivités, des personnes ou familles associées	Description de la relation	Type de la relation	Dates de la relation
Élue au BNC	Confédération Fédérations CFDT	Le représentant doit défendre les positions du SGEN devant les élus des autres fédérations et la confédération	Relation d'association. La relation hiérarchique ne peut exister entre militants. Elle est de nature à remettre en cause la démocratie syndicale.	1999-2006
Animatrice de la commission socio-pédagogique	Membres de la commission	Elle partage avec les autres membres des réflexions sur la politique éducative, les problèmes sociologiques. Les rapports et notes font l'objet d'une navette de corrections.	Relation d'association. La relation hiérarchique ne peut exister entre militants. Elle est de nature à remettre en cause la démocratie syndicale.	1997-2007

Fonctions occupées	Nom des collectivités, des personnes ou familles associées	Description de la relation	Type de la relation	Dates de la relation
	Ministre de l'Éducation nationale	Il s'agit pour l'État et les partenaires sociaux de réfléchir ensemble à des propositions pour le système éducatif.	Relation d'association.	-2007
Vice-présidente de l'IREA	Autres membres (dont SGEN)	L'IREA poursuit la réflexion pédagogique et sociétale amorcée par le SGEN. Elle en est indépendante mais partage les mêmes valeurs.	Relation d'association	2007-2009
Membre du conseil d'administration du CRAP	Autres membres	Les membres du CA du CRAP prennent les décisions relatives à l'orientation politique, aux finances et au fonctionnement de l'association	Relation d'association	-2009
Adjointe au maire de Frouard	Au maire et aux administrés		Relation hiérarchique	2008-2009

Plan de classement

Animatrice de la commission socio-pédagogique.....	14
Vie de la commission.....	14
Réunions	14
Réflexions	14
Présentation au Congrès.....	15
Congrès de Brest	15
Congrès d'Illkirch	16
Colloques, journées d'études et débats non-SGEN.....	16
Élue du Bureau national confédéral	16

Animatrice de la commission socio-pédagogique

Vie de la commission

Réunions

FS/41/1-2	Prises de notes, compilation : 17 cahiers.	1997-2007
41 S 1	Juin 1992-juin 2002	1992-2002
41 S 2	Juin 2002-juin 2007	2002-2007
FS/41/3	Session de Roubaix avril 2001, déroulement : notes manuscrites, documents de session.	2001-2001
FS/41/4	Session de Bordeaux 15 février 2005, déroulement : correspondance, programme, notes manuscrites.	2005-2005
FS/41/5	Session de Lyon 30 novembre 2005, déroulement : notes manuscrites, tracts.	2005-2005

Réflexions

FS/41/6	Collège. - « Collège pour tous », création : notes manuscrites. (s.d.). Socle commun, détermination : notes manuscrites. (s.d.).
---------	---

Expression publique, préparation : correspondance, projets de texte. (1999-1999).

Propositions du Groupe des 14, évolution : notes manuscrites, correspondance, lettre au ministre, textes modifiés, projet de texte. (2001-2001).

Collège unique, débat : correspondance, textes pour une tribune de quotidien, amendements. (2002-2002).

Article à publier dans *Profession Éducation* « spécial colloque 2005 », rédaction : notes manuscrites. (2005-2005).

s.d.

1999-2005

FS/41/7 **Programmes, rythmes scolaires, nouvelles technologies. -**

Groupe de travail « Programmes, rythmes scolaires, nouvelles technologies », réunion : correspondance (1997), rapports, notes manuscrites, contributions (1994, 1991), rapport sur emplois jeunes.

1991-1997

FS/41/8 **Violences. -**

Situation dans les établissements, examen : rapport. (s.d.).

Rapport THELOT, contestation : notes manuscrites, propositions. (2005-2005).

s.d.,

2005-2005

Présentation au Congrès

Congrès de Brest

FS/41/9 **Résolution « Ecole de base », actualisation** : notes manuscrites, textes du projet.

1998-1998

Congrès d'Illkirch

FS/41/10 **Résolution « L'Ecole de tous : le socle commun », rédaction** : projets, tableau récapitulatif des amendements, notes manuscrites, avant-projets, correspondance, propositions, note introductive, articles de presse, actes du débat.

1993-2003

Colloques, journées d'études et débats non-SGEN

FS/41/11 **Savoirs et pédagogie, débat** : correspondance.

2000-2000

FS/41/12 **Colloque national 2004, déroulement** : notes manuscrites, article de presse.

2004-2004

FS/41/13 **Table ronde SGEN au salon de l'Education, déroulement** : notes manuscrites.

1999-1999

FS/41/14 **Manifestations organisées par le Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN). -**

Université d'été « Former, c'est transformer » des 10-13 juillet 2002, déroulement : bulletin d'inscription, programme, plan d'accès, horaires du bus, document de session, correspondance, notes manuscrites. (2002-2002).

Colloque, déroulement : notes manuscrites. (s.d.).

s.d.,

2002-2002

Élue du Bureau national confédéral

FS/41/15- **Bureau national confédéral, réunion** : notes manuscrites,
FS/41/22 ordres du jour, documents de séance.

		1999-2006
FS/41/15	Année 1999	
		1999-1999
FS/41/16	Année 2000	
		2000-2000
FS/41/17	Année 2001	
		2001-2001
FS/41/18	Année 2002	
		2002-2002
FS/41/19	Année 2003	
		2003-2003
FS/41/20	Année 2004	
		2004-2004
FS/41/21	Année 2005	
		2005-2005
FS/41/22	Année 2006	
		2006-2006

Annexe 1 : L'environnement du SGEN

Le Sgen-CFDT, un syndicat général et confédéré

CAP

Dans chaque département et académie, les CAPD et Capa traitent de la carrière des personnels, de la notation et des promotions (sauf pour les agrégés), des congés formation et temps partiels, des sanctions disciplinaires...

Selon les corps, la Capa ou une formation paritaire mixte contrôle le mouvement intra-académique.

Au niveau ministériel, la CAPN du 1^{er} degré est consultée sur les permutations entre départements, la répartition entre centres de formation (stages Capsais ou psychologues scolaires), les stages de formation au diplôme de directeur d'établissement spécialisé, la nomination définitive en réadaptation...

Dans le second degré, les LP et les CIO, la CAPN ou une formation paritaire mixte est consultée sur le mouvement inter-académique, l'accès au corps par liste d'aptitude et, pour les agrégés, les promotions. Des groupes de travail, issus des CAPN, sont consultés sur les affectations en IUFM des néo-recrutés, les postes spécifiques...

Ces instances sont consultatives, la décision appartenant à l'administration.

Uffa-CFDT

Les fédérations regroupant les syndicats CFDT de fonctionnaires et non titulaires des trois fonctions publiques (État, hospitalière, collectivités territoriales) ont constitué une union pour coordonner leurs interventions. L'Union fédérale des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés (Uffa-CFDT) mène, dans le cadre des perspectives CFDT, la réflexion sur le secteur public, l'évolution des fonctions publiques, sur l'application du statut général des fonctionnaires (carrières, temps de travail...), sur les régimes spéciaux de retraite... Le Sgen-CFDT participe à ce titre à toutes les négociations.

CES

Le Sgen est présent dans le groupe CFDT du Conseil économique et social, troisième assemblée constitutionnelle, consultative, chargée de donner son avis après saisine du gouvernement sur les projets de loi en amont de leur présentation au parlement. Le CES peut aussi s'autosaisir d'études concernant presque tous les domaines d'activité (enseignement à distance, la prestation dépendance, le service national, la mondialisation...). La composition de cette assemblée permet à la délégation CFDT et au Sgen de se prononcer sur tous les aspects de la société et de faire avancer leurs idées.

CISL
Confédération internationale des syndicats libres

CES
Confédération européenne des syndicats

IE
Internationale de l'Éducation

CSEE
Comité européen des enseignants de l'éducation

Uffa
Union des fédérations CFDT de fonctionnaires et assimilés

UCC
Union CFDT des cadres

UCR
Union CFDT des retraités

CFDT

Uri et UD
Union régionale et départementale interprofessionnelles CFDT

19 fédérations

CAPN
Commission administrative paritaire nationale

CTPM
Comité technique paritaire ministériel

CCOS
Comité central des centres sociaux

CHS
Comité hygiène et sécurité

CSE
Comité supérieur de l'éducation

CTPA
Comité technique paritaire académique

Capa
Commission administrative paritaire académique

CESR
Comité économique et social régional

CAEN
Comité académique de l'éducation nationale

CAPD
Commission administrative paritaire départementale

CTPD
Comité technique paritaire départemental

CDEN
Comité départemental de l'éducation nationale

Le CDEN est une instance où se rencontrent des représentants des collectivités territoriales, des personnels Éducation nationale, et des usagers. Il est consulté sur les questions d'organisation et de fonctionnement du service public.

Ces derniers mois, par exemple, dans plusieurs départements, les unions départementales CFDT en collaboration avec la FCPE

ont pu réunir des informations alarmantes sur les pratiques des transporteurs (centres de contrôle éléments, temps de travail des conducteurs abusif, non conformité des véhicules...).

Tous ces éléments ont alimenté un dossier que la CFDT a alors présenté en CDEN et qui ont contraints préfets et inspecteurs d'académie à prendre leurs responsabilités.

IUFM

CPC
Commission professionnelle consultative

Commission professionnelle consultative

Tout ce qui concerne les formations et diplômes professionnels est étudié en CPC. Cette structure tripartite regroupe l'administration, les organisations représentatives des salariés et des patrons et un collège d'experts (les enseignants). Le travail conjoint de préparation (Sgen et CFDT) apporte une force à nos équipes, les uns assurant plus facilement en toute cohérence la défense des revendications sur la partie du référentiel de diplôme, les autres sur celle de l'activité professionnelle.

Cette dimension confédérée facilite ensuite la mise en application des décisions, notamment au moment du Contrôle en cours de formation ou des stages, par une information syndicale des tuteurs en entreprise. Grâce à sa configuration interprofessionnelle, le Sgen au sein de la CFDT agit efficacement dans le secteur complexe des activités professionnelles.

117 syndicats Sgen-CFDT

UPR
Union professionnelle régionale Sgen-CFDT

Section

Tous les personnels d'un même établissement, ou service, syndiqués dans une même organisation syndicale, cela permet une prise en charge collective, non catégorielle. Exemple : dans un collège, un agent technique propose qu'un Atoss puisse intervenir dix minutes dans chaque classe en début d'année afin que les élèves comprennent mieux et respectent le travail des agents. Grâce aux échanges en section et au travail conjoint des différentes catégories de personnel du Sgen-CFDT, la proposition est expliquée et adoptée en conseil d'administration. Quelques mois après, force est de constater les réelles améliorations des conditions de vie et du respect des bâtiments de l'établissement.

Section syndicale de base

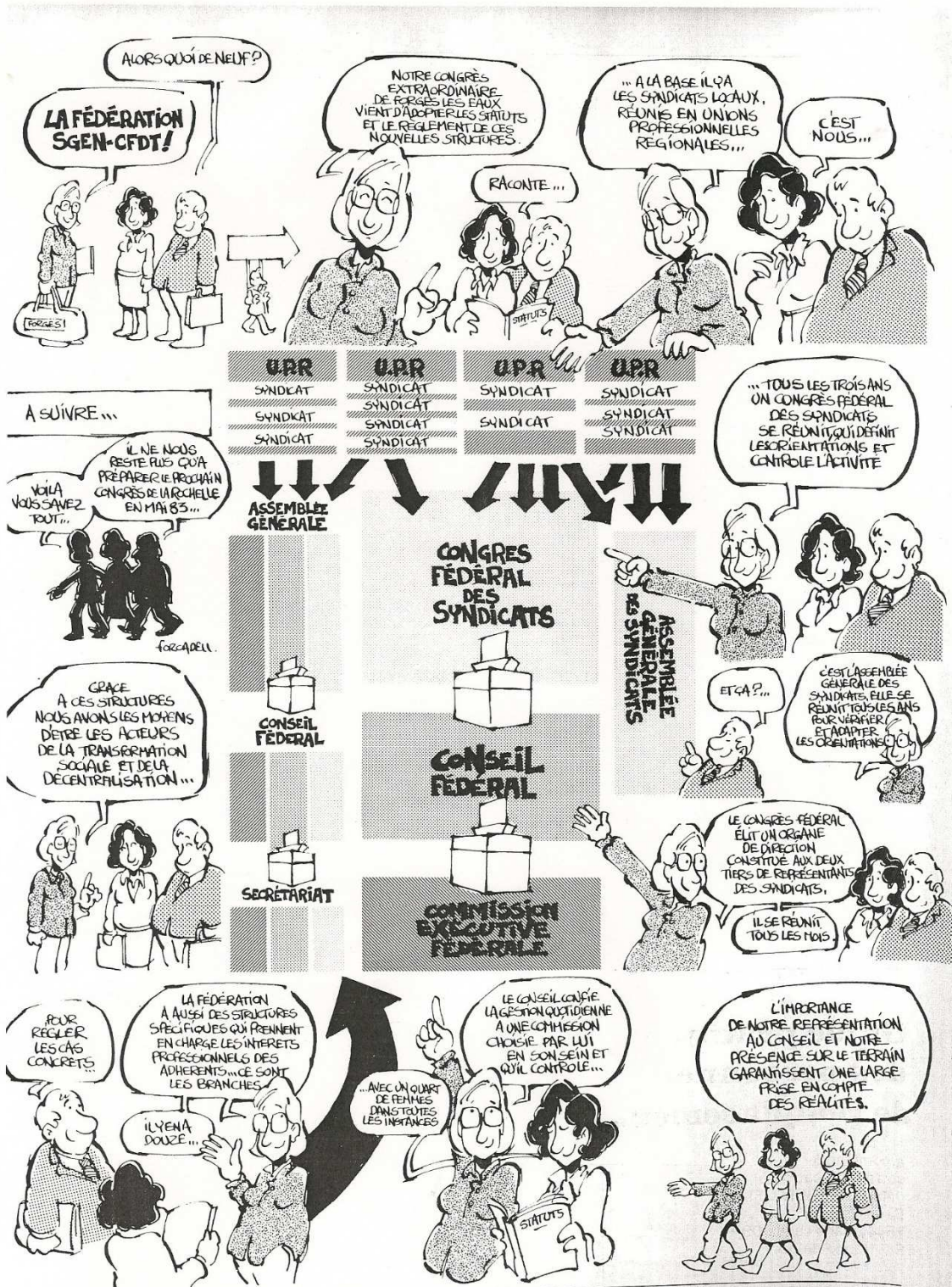
CPE **COP** **Profs**
Instito **PE** **Atoss**
Chercheurs **Équipe de direction**
MI-SE **Documentalistes**

Établissement

Le Sgen-CFDT, des militants et des élus qui agissent à tous les niveaux

Arriéré du SGEN : 4 SP 8

Annexe 2 : Les structures fédérales du SGEN



Annexe 3 : Liste des congrès nationaux puis fédéraux du SGEN-CFDT (1953-2007)

- **Congrès nationaux (1953-1982)**

Congrès national de Paris, 29 mars-1^{er} avril 1953
Congrès national de Poitiers, 26-28 mars 1956
Congrès national de Dijon, 15-18 avril 1957
Congrès national de Metz, 15-18 avril 1957
Congrès national de Besançon, 4-6 avril 1960
Congrès national de Marseille, 14-17 avril 1962
Congrès national de Lyon, 26-28 mars 1964
Congrès national de Caen, 1^{er}-4 avril 1966
Congrès national de Mulhouse, 5-8 avril 1968
Congrès national de Tours, 22-25 mars 1970
Congrès national de Reims, 26-29 mars 1972
Congrès national de Dijon, 9-1^{er} mai 1973
Congrès national de Clermont-Ferrand, 23-27 mars 1974
Congrès national de Grenoble, 28-31 mars 1977
Congrès national d'Andernos, 22-25 avril 1980
Congrès extraordinaire de Forges-les-Eaux, 8-10 novembre 1982

- **Congrès fédéraux (1983-2007)**

1^{er} congrès fédéral de La Rochelle, 24-28 mai 1983
2^e congrès fédéral d'Annecy, 26-30 mai 1986
3^e congrès fédéral de Marseille, 24-28 avril 1989
4^e congrès fédéral de Nancy, 18-22 mai 1992
Congrès fédéral extraordinaire de Créteil, 14-15 décembre 1994
5^e congrès fédéral de Caen, 12-16 juin 1995
6^e congrès fédéral de Brest, 11-15 mai 1998
7^e congrès fédéral de Libourne, 14-18 mai 2001
8^e congrès fédéral d'Illkirch, 10-15 mai 2004
9^e congrès fédéral de Mons-en-Barœul, 21-25 mai 2007

Annexe 4 : Évolution des sections professionnelles du SGEN-CFDT

1947	1949	1951	1955
Premier degré	Premier degré	Premier degré	Premier degré
Second degré	Second degré	Second degré	Second degré
Enseignement technique	Enseignement technique	Enseignement technique	Enseignement technique
Enseignement supérieur	Enseignement supérieur	Enseignement supérieur	Enseignement supérieur
Recherche	Recherche	Recherche	Recherche
Archives	Archives	Archives	Archives
Bibliothèques	Bibliothèques	Bibliothèques	Bibliothèques
Musées	Musées	Musées	Musées
Éducation physique	Éducation physique		Agents
Personnel administratif du ministère			Orientation
			Relations culturelles
			Administration universitaire
			Administration et intendance

Annexe 4 : Évolution des sections professionnelles du SGEN-CFDT (suite)

1962	1966	1973
Premier degré	Premier degré	Premier degré
Second degré	Second degré	Second degré
Enseignement technique		
Enseignement supérieur	Enseignement supérieur	Enseignement supérieur
Recherche	Recherche	Recherche
Archives	Archives	Archives
Bibliothèques	Bibliothèques	Bibliothèques
Musées	Musées	Musées
Agents	Agents	Agents
Orientation	Orientation	Orientation
Relations culturelles	Relations culturelles	Relations culturelles
Administration universitaire	Administration universitaire	Administration universitaire
Administration et intendance	Administration et intendance	
Collège d'enseignement technique	Collège d'enseignement technique	Collège d'enseignement technique
Retraités	Retraités	Retraités
		Techniciens du supérieur
		Administration centrale
		Enseignement agricole

Annexe 5 : Évolution des branches professionnelles du SGEN-CFDT

1982	1986	1989
Premier degré	Premier degré	Premier degré
Second degré	Second degré	Second degré
Lycée d'enseignement professionnel	Lycée d'enseignement professionnel	Lycée professionnel
Enseignement supérieur	Enseignement supérieur	Enseignement supérieur
Orientation	Orientation	Orientation
Recherche	Recherche	Recherche
Agent-OP-Labo	Secteur ATOSS :	Secteur ATOSS :
Administration scolaire et universitaire	- Agent OP-Labo	- Agent OP-Labo
Administration centrale	- Administration	- Administration
Techniciens du supérieur et CROUS	Techniciens du supérieur et CROUS	Techniciens du supérieur et CROUS
Bibliothèques	Bibliothèques	Bibliothèques
Enseignement agricole public	Enseignement agricole public	Enseignement agricole public
Retraités	Retraités	Retraités

Annexe 5 : Évolution des branches professionnelles du SGEN-CFDT (suite)

1990	1986	1989
Premier degré	Premier degré	Premier degré
Second degré	Second degré	Second degré
Lycée professionnel	Lycée professionnel	Lycée professionnel
Enseignement supérieur	Enseignement supérieur	Enseignement supérieur
Orientation	Orientation	Orientation
Recherche	Recherche	Recherche
Secteur ATOSS :	Secteur ATOSS :	Secteur ATOSS :
- Agent OP-Labo	- Techniciens, santé, sociaux	- Techniciens, santé, sociaux
- Administration jeunesse et sport	- Administration jeunesse et sport	- Administration jeunesse et sport
Techniciens du supérieur et CROUS	Techniciens du supérieur et CROUS	Techniciens du supérieur et CROUS
Bibliothèques	Bibliothèques	Bibliothèques
Enseignement agricole public	Enseignement agricole public	Enseignement agricole public
Retraités	Retraités	Retraités

Annexe 6 : Liste des secrétaires généraux puis fédéraux

- **Secrétaires nationaux (1937-1983)**

1937-1948 : Guy Raynaud de Lage

1948-1970 : Paul Vignaux

1970-1972 : Charles Pietri

1972-1977 : François Garrigue

1977-1980 : Roger Lépiney

1980-1983 : Patrice Béghain

- **Secrétaire fédéraux (1983-2007)**

1983-1986 : Michel Vergnolle

1986-1998 : Jean-Michel Boullier

1998-2007 : Jean-Luc Villeneuve

2007- (mandat en cours) : Thierry Cadart

Table des annexes

INTRODUCTION	3
FICHE ISAD (G)	3
FICHE ISAAR (CPF)	10
PLAN DE CLASSEMENT	13
ANNEXE 1 : L'ENVIRONNEMENT DU SGEN.....	18
ANNEXE 2 : LES STRUCTURES FEDERALES DU SGEN.....	19
ANNEXE 3 : LISTE DES CONGRES NATIONAUX PUIS FEDERAUX DU SGEN-CFDT (1953-2007).....	20
ANNEXE 4 : ÉVOLUTION DES SECTIONS PROFESSIONNELLES DU SGEN-CFDT	21
ANNEXE 4 : ÉVOLUTION DES SECTIONS PROFESSIONNELLES DU SGEN-CFDT (SUITE)	22
ANNEXE 5 : ÉVOLUTION DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU SGEN-CFDT	23
ANNEXE 5 : ÉVOLUTION DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU SGEN-CFDT (SUITE)	24
ANNEXE 6 : LISTE DES SECRETAIRES GENERAUX PUIS FEDERAUX	25
TABLE DES ANNEXES	26